MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – VOYAGE SCOLAIRE : NORMANDIE 2020
LOT UNIQUE – HEBERGEMENT - V2

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Collège Paul Wernert
4 rue du collège
67204 ACHENHEIM
Tél. : 03.88.96.02.42 - Fax : 03.88.96.57.66
Mél : Ce.0671686u@ac-strasbourg.fr

Personne responsable du marché :

M. SPEICHER Eric (Ordonnateur)

Personne à contacter :

M. CRIQUI Christian (gestionnaire) – Tél. : 03.90.64.65.34 – mél : christian.criqui@ac-strasbourg.fr

1 - OBJET DU MARCHE : Hébergement pour le voyage « Normandie » (Septembre 2020)

Mode de passation du marché :

La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée (M.A.P.A.) en application de l'article 27 du décret n° 2016-350 du 25 mars 2016 (version abrogée le 1er avril 2019).

Marché selon une procédure adaptée lancée en application des articles 2162-1 à 2162-6 et des articles 2162-13 à 2162-14 du Code des Marchés Public issu du décret n° 2006/975 du 1/08/2006.

Destination / projet pédagogique : Saint Pair sur mer (50 – Normandie)

Elèves concernés : les élèves des classes de 6ème qui vont en 5ème à la rentrée 2020/2021. L'objectif de ce séjour est de découvrir le biotope local, le mont Saint Michel, les iles Chausey, de faire des activités locales comme le char à voile et de vivre ensemble pendant 5 jours.

Nombre de participants : 134

* Nombre d'élèves : 122
* nombre accompagnateurs : 12

Date :

Du dimanche 20 au vendredi 25 septembre 2020 (6 jours / 5 nuitées) :

- **Arrivée :** le dimanche 20 septembre 2020 en début de soirée (vers 17h00) ;
- **Retour :** départ le vendredi 25 septembre 2020 après le diner (vers 20h00).

Hébergement :

* L'hébergement doit être **agréé « Education Nationale »** en conformité avec la réglementation en vigueur ;

* Conditions pour l'hébergement :

- en chambre de **4 à 6 personnes** ;
- **sanitaires** dans chaque chambre ;
- linge de couchage **fourni.**

Restauration :

* le **premier repas** est programmé le dimanche 20 septembre 2020 pour le dîner ;
* le **dernier repas** est le diner du vendredi 25 septembre 2020 ;

* Conditions pour la restauration :

  - **pension complète** ;
  - restauration sous forme de **buffet** ou **servie sur table ;**
  - offre tenant compte des régimes alimentaires spécifiques des élèves : allergies (gluten, etc…), végétarien, etc…

Activités / Prestations demandées :

* Activités :

  - l'activité « **Char à voile »,** encadrée par des moniteurs qualifiés conformément à la règlementation en vigueur – Une séance par groupe de 20 élèves environ soit 6 séances au total) ;
  - l'activité « **Equitation** » avec **2 séances** par élève ;

* Prestations :

  - Déplacement sur place à prévoir : NON
  - Hébergement et restauration pour les 3 chauffeurs de bus à la charge du prestataire pendant toute la période du séjour.

Prestations complémentaires :

* Assurance « **Annulation individuelle** » (assistance rapatriement, frais de recherches et secours + annulation séjour + interruption séjour + bagages + individuelle « accident ») pour **les élèves et les accompagnateurs** ;

* Assurance « **Annulation groupe** » pour **les élèves et les accompagnateurs ;**

* Assurance pour annulation suite à **interdiction des voyages scolaires notifiée par les autorités académiques ou les pouvoirs publics (attentat, pandémie, etc…)** pour les **élèves** et les **accompagnateurs.**

Pour les assurances, l'offre en détaillera les conditions.

2 - PROCEDURE

Dépôt de l'offre / Date limite de réception des offres :

Les candidats doivent envoyer leur proposition, **au plus tard le vendredi 14/08/2020 à 18h00,** sur le site de l'A.J.I. Les dossiers envoyés après la date et l'heure limite fixées ne seront pas retenus.

Durée de validité de l'offre : le candidat est tenu de maintenir son offre jusqu'à la date du séjour.

Examen des offres / Critères de pondération :

50 % : prix
50 % : qualité de la prestation proposée.

Modalités d'attribution du marché :

* Toute offre incomplète ou candidature incomplète pourra être rejetée ;
* L'offre la mieux classée est retenue.

Le candidat doit fournir les **quatre pièces** suivantes :

- **Ce document** complet daté et signé ;

- **Une attestation** sur l'honneur du respect des obligations fiscales et sociales,

- **Les Agréments du Ministère du Tourisme** et les **habilitations** à vendre des voyages à un public scolaire ;

- L'offre qui sera présentée sous la forme d'un **devis « tout compris »,** établi en un seul original, accompagné de la description des services associés et indiquera expressément et explicitement :

  - **Le prix exprimé en €uros T.T.C. ;**
  - **Le nombre de participants ;**
  - **Les dates précises du séjour.**

  L'offre permettra de déterminer le coût par participant et ***devra différencier les élèves et les accompagnateurs.***

3 - MODALITES DE PAIEMENT DE LA PRESTATION PAR L'ETABLISSEMENT CONTRACTANT

* Les prix proposés pour ce M.A.P.A. seront **fermes** et **définitifs** ;

* Les factures seront établies en trois exemplaires. Elles porteront les mentions légales (nom, adresse, n° SIRET du prestataire, IBAN et BIC du compte bancaire ou postal) ;

* **La facture sera payée après service fait** sur présentation de la facture T.T.C. selon les règles de la comptabilité publique. *Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture* (décret n°2002-232 du 21 janvier 2002 et circulaire du 13 mars 2002 du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie).

A ....., le .....

Le candidat (nom / signature) :

✆ 03.88.96.02.42 - FAX 03.88.96.57.66
Adresse électronique: ce.0671686u@ac-strasbourg.fr